

COORDONNATEUR AUX TRAVAUX PUBLICS

Poste cadre permanent | temps plein



Tes principales responsabilités

- Coordonner et réaliser les travaux de conception de plans, devis et estimations
- Réaliser, maintenir et veiller à l'application du programme de gestion des actifs (eaux, bâtiments et véhicules)
- Procéder aux inspections d'infrastructures et de bâtiments en lien avec le programme de gestion des actifs
- Mettre sur pied et réaliser des projets d'immobilisations, puis en assurer les suivis nécessaires
- Prendre en charge le programme de gestion des matières résiduelles, de l'écocentre et du personnel associé
- Soutenir l'équipe d'entretien des bâtiments dans la gestion des actifs municipaux
- Effectuer la surveillance de chantier pour les différents projets de voirie, domiciliaires, bâtiments, régie interne et de fourniture de services
- Assumer la responsabilité de la géomatique pour le volet infrastructures et bâtiments
- Participer à la rédaction de devis techniques et appels d'offres
- Partager une garde hebdomadaire en rotation en dehors des heures de travail (appels de service, surveillance de la neige)
- Accomplir toute autre tâches connexe relative à l'exercice de ses fonctions

As-tu le profil recherché ?

- Détenir un diplôme d'études collégiales en technique de génie civil
- Avoir un permis de conduire valide, classe 5
- Autonome, responsable et apte à travailler en équipe
- Détenir une attestation de cours de sécurité générale sur les chantiers de construction
- Être habile à utiliser les logiciels Word, Excel, AutoCad
- Connaître les logiciels Ms Project, Arc GIS (un atout)
- Avoir une expérience pertinente en bâtiment (un atout)
- Avoir une expérience pertinente dans un emploi similaire (atout)

Parce que ton talent mérite un environnement à la hauteur, voici ce que nous avons à t'offrir

- Un salaire compétitif selon ton expérience (entre 83 659 \$ et 101 758 \$)
- Un horaire régulier de 40 heures par semaine
- Un horaire d'été de 4,5 jours par semaine
- Des vacances dès l'embauche
- 13 congés mobiles et de maladie
- 13 congés fériés
- Un régime de retraite à prestations déterminées
- Une assurance collective qui inclut le volet dentaire
- Allocation cellulaire
- L'utilisation des infrastructures municipales au tarif résident

Fais parvenir ta candidature
avant le 17 mars 2026



camille.gosselin@villedebeaupre.com

www.villedebeaupre.com

Notre organisation assure l'accès à l'emploi sans discrimination à toute personne désirant soumettre sa candidature. Nonobstant l'accusé de réception, seules les personnes retenues dans le cadre du processus de sélection seront contactées. Le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger le texte.